



Gestionnaire des aéroports de :  
Tahiti-Faa'a :: Bora-Bora  
Raïatea :: Rangiroa

## GRILLE TARIFAIRE des REDEVANCES AERONAUTIQUES

### AEROPORT DE RANGIROA

Tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2014

#### 1. REDEVANCE ATERRISSAGE (Landing Fees)

Redevance Atterrissage MMD : Masse Maximale au décollage <i>mode de calcul en FCFP</i>	Tarifs au 01/04/14
MMD jusqu'à 2 T	122
MMD supérieur à 2 T et jusqu' à 6 T	122 + 62 x (MMD – 2)
MMD supérieur à 6 T et jusqu' à 25 T	369 + 132 x (MMD – 6)
MMD supérieur à 25 T et jusqu' à 75 T	3 804 + 306 x (MMD – 25)
MMD supérieur à 75 T	19 073 + 431 x (MMD – 75)

#### 2. REDEVANCE PASSAGER (Passenger Fee)

Redevance PASSAGER en FCFP	Tarifs au 01/04/14
Départ de RANGIROA	349

#### 3. REDEVANCE BALISAGE (Lighting Charge)

Autres redevances en FCFP	Tarifs au 01/04/14
<b>BALISAGE</b>	
Catégorie 3 (ILES)	930



Gestionnaire des aéroports de :  
Tahiti-Faa'a :: Bora-Bora  
Raïatea :: Rangiroa

#### 4. REDEVANCE STATIONNEMENT (Aircraft Parking Charges)

Redevance STATIONNEMENT en FCFP	Tarifs au 01/04/14
Par 10 Tonnes et par Heure	166
Abonnement Domestique vols commerciaux par T et par mois sur aérodrome de base	2 208